

# Balade du moulin à Saint-Magne-de-Castillon



Visorando



Randonnée n°8392010

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Cette promenade vous permettra de découvrir les paysages du territoire depuis les coteaux de Saint-Magne-de-Castillon.

<b>Durée :</b>	0h55	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	2.6km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	73m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	73m		
<b>Point haut :</b>	98m	<b>Commune :</b>	Saint-Magne-de-Castillon (33350)
<b>Point bas :</b>	25m		



## Description

Se garer au parking situé en face de l'église, sur la D130, Avenue du Général de Gaulle.

**(D/A)** Traverser la D130 pour se diriger vers l'église et au monument aux morts, prendre la route à droite.

**(1)** À la croix, au niveau du Château Beynat, emprunter le chemin à gauche (Chemin du Baradis). Suivre ce chemin qui devient graveleux et qui monte entre les vignes. À l'angle du bois, prendre le chemin à gauche.

**(2)** Obliquer à droite sur le chemin herbeux qui longe les vignes et qui se dirige vers les maisons. En arrivant en haut du chemin, retournez-vous pour apprécier la vue. Au hangar, tourner à gauche.

**(3)** Tourner de nouveau à gauche après le bosquet d'arbres et longer les vignes. Vous pourrez continuer à apprécier le paysage. Après les vignes, prendre à droite et enjamber le petits fossé pour monter le chemin. Au bout du rang de vignes, tourner à gauche et emprunter l'allée qui rentre dans le bois et la suivre. Au moulin en ruine, prendre le chemin en face.

À la sortie du bois, descendre jusqu'à la route goudronnée et tourner à gauche. Au deuxième pont en fer, prendre la route sur votre gauche, Rue de l'Église. Longer celle-ci, dépasser le monument aux morts et rejoindre la D130. Traverser pour regagner le parking en face **(D/A)**.

## Informations pratiques

Bureau d'Information Touristique de Castillon

5 allées de la République

33350 Castillon la Bataille

Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

Mail : [contact@tourisme-castillonpujols.fr](mailto:contact@tourisme-castillonpujols.fr)

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr/>

Le Bureau d'Information Touristique de Castillon-la-Bataille est ouvert :

Juin à Septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Octobre à Mai : le lundi de 9h30 à 12h30, du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

## A proximité

**L'Église Saint-Magne** est à la base un édifice de style roman. Elle est donc vouée à Saint-Magne, un religieux italien qui avait la

charge d'évêque d'Anagni, et qui est mort en martyr au III<sup>e</sup> siècle.

De nombreux moines qui s'installent au Moyen-âge dans la paroisse y font prospérer la culture de la vigne et la production de vins (activités toujours largement répandues de nos jours dans la commune et la région).

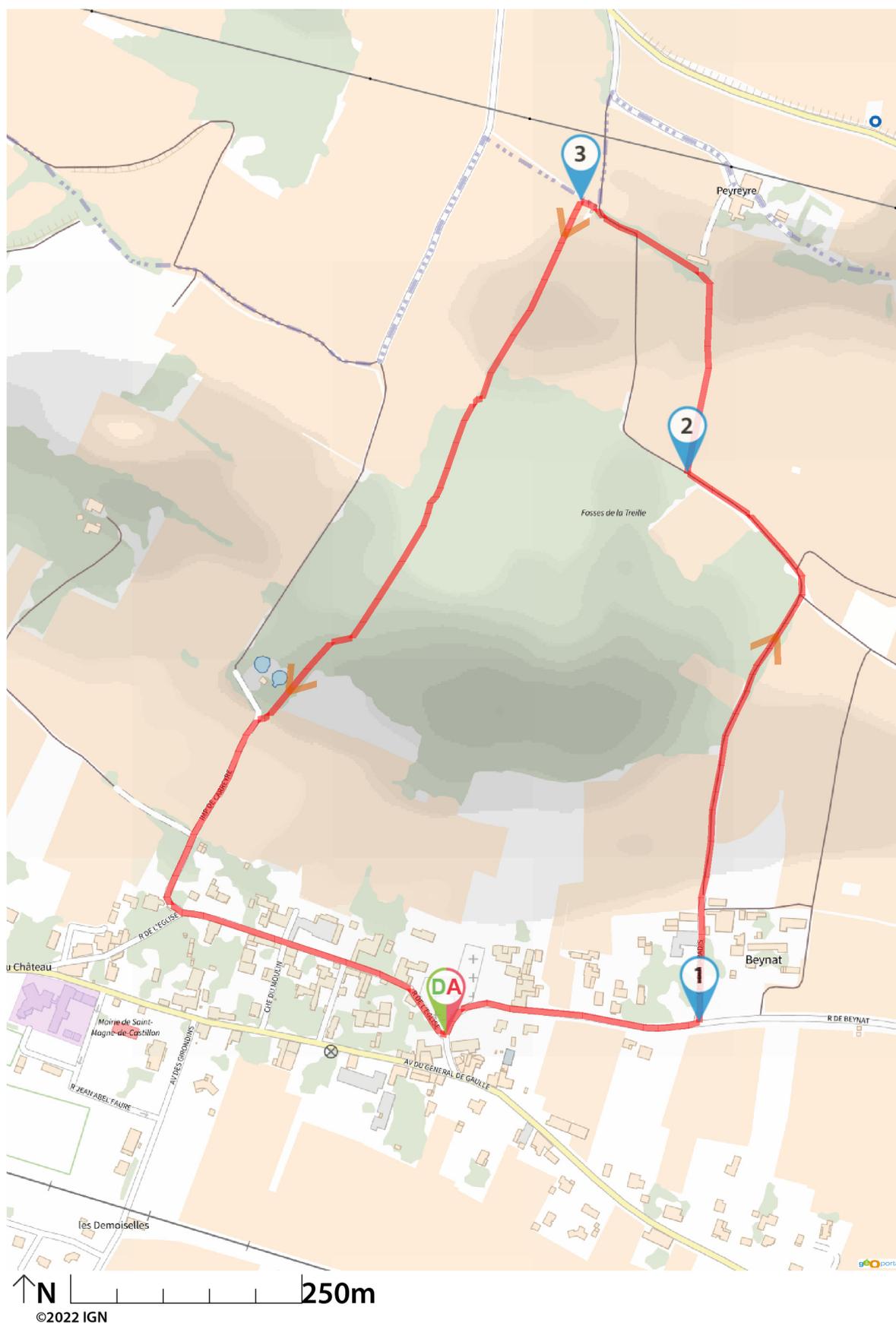
Entre le point (2) et (3), vous pourrez profiter de la vue sur Saint-Magne-de-Castillon.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-saint-magne-de-castillon/>

**En savoir plus :** Office de Tourisme Castillon-Pujols - Communauté de Communes Castillon Pujols 7 Allées de la République 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : [tourisme@castillonpujols.fr](mailto:tourisme@castillonpujols.fr) - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**